



Frédéric Valletoux  
Président de la FHF Ile-de-France  
Maire de Fontainebleau, Conseiller régional

Le 6 septembre 2010

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**« La réorganisation de l'offre de soin en Ile-de-France mérite d'être étudiée, mais les propositions de l'ARS ne sont pas recevables en l'état »**

« La FHF-Île-de-France qui regroupe 140 hôpitaux et établissements médico-sociaux publics a été destinataire – pour avis – de la proposition de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France sur la réorganisation de la permanence des soins.

Avec la Conférence des Présidents de Commission Médicale d'Établissement et les représentants des spécialités médicales concernées, elle présentera le 30 septembre prochain sa propre contribution.

**La FHF Ile-de-France considère l'examen de cette question justifié, notamment pour les périodes où les moyens désormais comptés dont disposent les hôpitaux publics sont sous-utilisés. Mais elle juge que le projet présenté par l'ARS d'Île-de-France consistant à supprimer sévèrement et uniformément les dispositifs de garde n'est pas recevable en l'état.**

En effet, l'ARS propose la suppression systématique de 18h30 à 08h30 chaque jour de la semaine, ainsi que le samedi après-midi et durant les heures de jour du dimanche, en chirurgie traumatologique, en chirurgie digestive et générale et surtout en imagerie médicale dans les principaux établissements site d'accueil des urgences de la région Île-de-France, pour orienter les prises en charge sur un seul site par département.

La FHF Ile-de-France est opposée pour des raisons de sécurité des patients accueillis dans les services d'urgences mais aussi et surtout pour la sécurité médicale des malades hospitalisés (réanimation, néonatalogie, neurologie, cardiologie, pneumologie, etc) à la fermeture des dispositifs de permanence des soins en radiologie.

Elle est favorable, pour les périodes dites de « nuit profonde », à des actions de coopérations inter-hospitalières visant à regrouper les équipes médicales et paramédicales par territoire de santé pour la permanence chirurgicale.

Elle est favorable à une recherche d'optimisation des ressources, concertée avec les professionnels, adaptée aux périodes d'activités quotidiennes prenant en compte les temps d'accès, le niveau de densité des populations de la couronne parisienne, la capacité, l'organisation et la qualité médicale des sites d'accueil.

Elle souhaite, que dans un soucis d'équité et de cohérence, l'ARS conduise sa réflexion dans les départements de petite couronne en lien avec l'AP-HP, acteur déterminant du service public hospitalier d'Île-de-France.

Elle souhaite enfin que soient considérées et respectées les situations individuelles des professionnels médicaux et soignants concernés par les réorganisations à venir. »

**Frédéric Valletoux**  
Maire de Fontainebleau, Conseiller régional  
Président de la FHF Ile-de-France

**Contact : Jean-Pierre BURNIER, Secrétaire Général de la FHF-IDF, (01.34.53.20.02)**